

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 40

2013

DOI: 10.11588/fr.2013.0.40959

Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Max Weber Stiftung - Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland, zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Zur Forschungsgeschichte und Methodendiskussion

JOHANNES BERNWIESER

LES »REGESTA IMPERII«¹

Un recueil de sources sur l'histoire du Moyen Âge européen

À de nombreux égards, l'histoire de l'Allemagne n'est compréhensible que si l'on prend en considération celle de la France, et vice-versa: ceci est une évidence qui a toute sa valeur concernant le Moyen Âge et tout particulièrement les époques mérovingienne et carolingienne, où les territoires des deux états français et allemand actuels formaient un tout et n'étaient que des parties du *regnum* et *imperium* des rois et empereurs francs². Le même constat peut être fait pour le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge, dès lors que les frontières des différents pays et territoires se dessinèrent de plus en plus nettement et les interactions entre les souverains de l'Europe occidentale se multiplièrent³.

Dans un tel contexte, on ne peut faire autrement que de pratiquer la recherche sur l'histoire française et allemande de manière commune, comme cela est déjà fait avec succès dans le cadre de différents projets comme la »Gallia Pontificia«⁴, l'»Atlas historique de l'Alsace en ligne«⁵, le projet »Hludowicus«⁶, celui sur les élites dans le

1 Cet article a été écrit lors de mon séjour en tant que professeur invité à Limoges au mois d'octobre 2012. Pour cette invitation comme pour l'accueil chaleureux j'aimerais adresser mes vifs remerciements au professeur Philippe Depreux et aux collègues du Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, art et musicologie (CRIHAM), et tout particulièrement au professeur Bertrand Lançon. Je remercie aussi M. Tobie Walther de bien avoir voulu traduire mon texte.

2 Voir Carlrichard BRÜHL, *Deutschland – Frankreich. Die Geburt zweier Völker*, Cologne, Vienne 1995 (version française abrégée: *Naissance de deux peuples. »Français« et »Allemands«*, IX^e–XI^e siècle, Paris 1994); et plus récemment Agnès GRACEFFA, *Les historiens et la question franque. Le peuplement franc et les Mérovingiens dans l'historiographie française et allemande des XIX^e–XX^e siècles*, Turnhout 2009.

3 Concernant le Moyen Âge central, voir Michel PARISSÉ, *La France et l'Empire à l'époque des Saliens et des Staufens*, dans: Joachim EHLERS (dir.), *Deutschland und der Westen Europas im Mittelalter*, Stuttgart 2002 (Vorträge und Forschungen, 56), p. 303–326; concernant le bas Moyen Âge, voir Stefan WEISS (dir.), *Regnum und Imperium. Die deutsch-französischen Beziehungen im 14. und 15. Jahrhundert*, Munich 2008 (Pariser Historische Studien, 23).

4 Voir Dietrich LOHRMANN, *Vingt-cinq ans de Gallia Pontificia: note sur l'avancement des travaux* (2007), dans: *Revue d'histoire de l'Église de France* 94 (2008), p. 117–125.

5 Cf. Odile KAMMERER, *L'Atlas historique de l'Alsace en ligne (AHA)*, dans: *Revue de l'Institut français d'histoire en Allemagne* 2 (2010), p. 107–112.

6 Voir les volumes du projet »Hludowicus« à paraître en 2013/2014 aux éditions Thorbecke.

haut Moyen Âge⁷, et bien d'autres encore de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, l'Agence nationale de la recherche ou la Max Weber Stiftung⁸. Très récemment, un nouveau projet franco-allemand a été lancé: il s'agit des »Regesta Regni Aquitaniae (818–848)«⁹. L'objectif de cette entreprise conçue par des chercheurs des deux pays est de réaliser les régestes sur deux descendants de Charlemagne, à savoir Pépin I^{er} et Pépin II d'Aquitaine¹⁰, et de les publier à la fois en français et en allemand dans les éditions papier comme numérique des »Regesta Imperii«¹¹.

Si, de prime abord, l'idée d'une telle démarche semble très moderne, ce projet renoue en réalité avec des concepts déjà élaborés par des médiévistes à la fin du XIX^e siècle. À l'époque, on nourrissait du côté français l'idée de s'inspirer de deux entreprises des voisins allemands, qui avaient fait leur preuve et étaient très appréciées même en dehors de la communauté scientifique, pour présenter les sources médiévales de leur propre pays: il s'agit d'une part des »Jahrbücher der deutschen Geschichte«, que l'on pourrait traduire par »Annales de l'histoire allemande«¹², et d'autre part des »Regesta Imperii« fondés par un archiviste de Francfort-sur-le-Main, Johann Friedrich

- 7 On trouvera la liste des publications de ce programme dans le dernier volume paru: François BOUGARD, Hans-Werner GOETZ, Régine LE JAN (dir.), *Théorie et pratiques des élites au haut Moyen Âge*, Turnhout 2011 (*Haut Moyen Âge*, 13), p. 4.
- 8 Voir les rapports annuels de la DFG, de l'ANR et de l'Institut historique allemand.
- 9 Le titre complet du projet est »Regesta Regni Aquitaniae. Les Régestes du royaume d'Aquitaine sous Pépin I^{er} et Pépin II. Die Regesten des Königreichs Aquitanien unter Pippin I. und Pippin II. (814–848)«.
- 10 Sur Pépin I^{er} et Pépin II d'Aquitaine, voir Léonce AUZIAS, *L'Aquitaine carolingienne (778–987)*, Toulouse, Paris 1937 (*Bibliothèque méridionale*, 2/28); concernant cette étude, voir le compte rendu de Léon LEVILLAIN, *L'Aquitaine carolingienne*, dans: *Le Moyen Âge* 49 (1939), p. 131–146. Cf. aussi les articles suivants: Jane MARTINDALE, *The Kingdom of Aquitaine and the »Dissolution of the Carolingian Fisc«*, dans: *Francia* 11 (1983), p. 131–191; Simon COUPLAND, *The Coinage of Pippin II of Aquitaine*, in: *Revue numismatique* 6/31 (1989), p. 194–222; Jane MARTINDALE, *Charles the Bald and the Government of the Kingdom of Aquitaine*, dans: Margaret T. GIBSON, Janet L. NELSON (dir.), *Charles the Bald. Court and Kingdom*, Aldershot 1990, p. 115–138; Peter WORM, *Beobachtungen zum Privilegierungsakt am Beispiel einer Urkunde Pippins II. von Aquitanien*, dans: *Archiv für Diplomatik* 49 (2003), p. 15–48. L'étude systématique des Pépinides d'Aquitaine est un des desiderata de la recherche; voir Roger COLLINS, *Pippin I and the Kingdom of Aquitaine*, dans: Peter GODMAN, Roger COLLINS (dir.), *Charlemagne's Heir: New Perspectives on the Reign of Louis the Pious*, Oxford 1990, p. 363–389, ici p. 363. L'objectif principal de ce projet des »Regesta Regni Aquitaniae« est de stimuler la recherche sur l'Aquitaine au haut Moyen Âge.
- 11 Ce projet, qui a été conçu au printemps 2012 par les professeurs Irmgard Fees (Munich), Philippe Depreux (Limoges), Rolf Große (Paris) et l'auteur de cet article, est le fruit de la collaboration entre Ph. Depreux (Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, art et musicologie des universités de Limoges et Poitiers) et la Deutsche Kommission für die Bearbeitung der Regesta Imperii e. V. auprès de l'Académie des sciences et des lettres de Mayence. Il a débuté dès octobre 2012, grâce à un financement de la Région limousin. Les »Regesta regni Aquitaniae« sont réalisés par Tobie Walther.
- 12 Des indications qui montrent que les »Annales de l'histoire de France à l'époque carolingienne« ont bien été conçues sur le modèle des »Jahrbücher der deutschen Geschichte« se trouvent chez Ferdinand LOT, Louis HALPHEN, *Le règne de Charles le Chauve (840–877)*, t. I: 840–851 (seul paru), Paris 1909 (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences historiques et philologiques*, 175), p. VI–VII.

Böhmer (1795–1863)¹³. Les »Jahrbücher der deutschen Geschichte« sont un mélange de manuel et de répertoire classant par ordre chronologique toutes les sources sur un souverain¹⁴. Celles-ci sont présentées de manière narrative et bien souvent traduites ou paraphrasées¹⁵, ce qui est à l'origine de leur large succès auprès d'un public non scientifique¹⁶. Les »Regesta Imperii« sont encore actuellement une des entreprises les plus importantes de la recherche allemande sur le Moyen Âge. Elle consiste à répertorier toutes les sources sur un souverain, qu'elles soient historiographiques, diplomatiques ou encore épistolaires, à les classer par ordre chronologique et à les résumer en allemand (et maintenant aussi, pour la première fois, en français) – dans la mesure où, pour le bas Moyen Âge, l'abondance de sources de toutes sortes ne force pas à se limiter uniquement aux actes des souverains. Chaque résumé de source est accompagné d'un commentaire informant non seulement sur la tradition manuscrite et les éditions mais aussi sur les personnes et les lieux évoqués. En outre, on y trouve éventuellement des renvois à des événements antérieurs et postérieurs ainsi que des remarques critiques sur les sources. Le résultat de ce travail est un ensemble de répertoires de toute première importance permettant à chacun d'appréhender de manière structurée, approfondie et actuelle un immense corpus de sources, dont l'examen systématique resterait sinon une gageure.

Néanmoins, en France, de ces deux projets ne fut réalisé que celui des très populaires »Jahrbücher«, les »Annales«. En 1891 parut le premier tome des »Annales de l'histoire de France à l'époque carolingienne« sous le titre: »Les derniers Carolingiens: Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954–991)«¹⁷. Six autres suivirent jusqu'en 1910, consacrés à Charles le Chauve, Charles le Simple, Robert I^{er} et Raoul, Louis d'Outre-Mer et, en deux fascicules, au royaume de Bourgogne¹⁸. En revanche, le projet français de regestes consacrés aux Carolingiens de Francie occidentale

- 13 Concernant l'idée de réaliser des regestes pour les *regna* de Francie occidentale (de 840 à 987) selon le modèle de Mühlbacher, voir Recueil des actes de Charles II le Chauve roi de France, éd. Georges TESSIER, t. I–III, Paris 1943–1955; aperçu des textes édités dans le tome III, p. 1.
- 14 Sur la conception des »Jahrbücher der deutschen Geschichte«, voir Leopold VON RANKE, Vorrede, dans: Georg WAITZ, Jahrbücher des deutschen Reichs unter dem sächsischen Hause, t. I/1: Jahrbücher des deutschen Reichs unter König Heinrich I., Berlin 1837, p. V–XII.
- 15 Les »Jahrbücher der deutschen Geschichte« sont un projet de la Historische Kommission auprès de l'Académie des sciences de Bavière à Munich. Le dernier volume paru est celui de Peter THORAU, König Heinrich (VII.), das Reich und die Territorien. Untersuchungen zur Phase der Minderjährigkeit und der »Regentschaften« Erzbischof Engelberts I. von Köln und Herzog Ludwigs I. von Bayern (1211) 1220–1228, Berlin 1998. Voir également Friedrich BAETHGEN, Die Jahrbücher der deutschen Geschichte, dans: Die Historische Kommission bei der Bayerischen Akademie der Wissenschaften 1858–1958, Göttingen 1958, p. 70–81.
- 16 Ainsi les premiers volumes ont-ils connu plusieurs éditions ou ont été réimprimés; voir à titre d'exemple WAITZ, Jahrbücher (voir n. 14), paru trois fois: Berlin, 1837; Berlin, 2^e 1863; Leipzig 3^e 1885.
- 17 Voir Ferdinand LOT, Les derniers Carolingiens: Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine 954–991, Paris 1891.
- 18 ID., HALPHEN, Le règne de Charles le Chauve (voir n. 12); Édouard FAVRE, Eudes, comte de Paris et roi de France 882–898, Paris 1893; Auguste ECKEL, Charles le Simple 898–923, Paris 1899; Philippe LAUER, Robert I^{er} et Raoul de Bourgogne rois de France 923–936, Paris 1910; Philippe LAUER, Le règne de Louis IV d'outre-mer 936–954, Paris 1900; René POUPARDIN, Le royaume de Provence sous les Carolingiens (855–933?), Paris 1901; René POUPARDIN, Le royaume de Bourgogne (888–1038). Étude sur les origines du royaume d'Arles, Paris 1907.

jusqu'à l'avènement des Capétiens échoua, bien que d'importants travaux préliminaires eussent déjà été réalisés¹⁹. Ceci est d'autant plus déplorable qu'à la même époque l'idée de faire les régestes des Carolingiens de Francie occidentale avait été abandonnée par les Allemands. En effet, Engelbert Mühlbacher²⁰, le réviseur des régestes de l'époque carolingienne faits par Johann Friedrich Böhmer²¹, mourut en 1903 à l'âge de 70 ans, et avec lui le projet de revoir, d'augmenter et d'adapter aux recherches de son temps l'ensemble des quatre sections des »Regesta chronologico-diplomatica Karolorum«, c'est-à-dire, premièrement, le *ungeteiltes Frankenreich* ou Empire indivis de 751 à 840²², deuxièmement, le *Mittelreich* ou Lotharingie de 840 à 863²³, troisièmement le *Ostfrankenreich* ou Francie orientale de 840 à 918²⁴, et quatrièmement le *Westfrankenreich* ou Francie occidentale de 840 à 987²⁵. À sa mort, seules les trois premières sections étaient entièrement revues²⁶, or il ne se trouva personne en Allemagne qui voulut ou put s'attaquer au corpus relativement abondant de sources françaises afin d'achever son travail²⁷.

Étant donné que les régestes de Charles le Chauve et de ses successeurs, les Carolingiens »français«, ne furent donc réalisés ni par les Français ni par les Allemands et qu'en outre, au XX^e siècle, les travaux des »Regesta Imperii« se concentrèrent essen-

- 19 Voir l'introduction d'Irmgard FEES, dans: J.F. BÖHMER, *Regesta Imperii I: Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751–918 (926/962)*, t. II: *Die Regesten des Westfrankenreichs und Aquitaniens*. 1^{ère} partie: *Die Regesten Karls des Kahlen*, 1^{ère} livraison: 840 (823)–848, éd. Irmgard FEES, Vienne, Weimar, Cologne 2007, p. VIII. Or, les régestes des souverains français après Hugues Capet ont bien évidemment été réalisés par des médiévistes français; voir Olivier GUYOTJEANNIN, Jacques PYCKE, Benoît-Michel Tock, *Diplomatique médiévale*, Paris 1993 (*L'Atelier du médiéviste*, 2), p. 343.
- 20 Concernant Engelbert Mühlbacher (1843–1903) et son œuvre, voir Michael TANGL, *Engelbert Mühlbacher – Ein Nachruf*, dans: *Neues Archiv* 29 (1904), p. 266–274; Friedrich BUCHMAYR, *Mühlbacher, Engelbert, Historiker, Augustiner Chorherr*, dans: *Biographisch-bibliographisches Kirchenlexikon* 15 (1999), col. 1037–1041.
- 21 Voir Johann Friedrich BÖHMER, *Regesta chronologico-diplomatica Karolorum. Die Urkunden sämtlicher Karolinger in kurzen Auszügen, mit Nachweisung der Bücher, in welchen solche abgedruckt sind*, Francfort/M. 1833.
- 22 *Ibid.*, p. 1–50.
- 23 *Ibid.*, p. 50–72.
- 24 *Ibid.*, p. 72–120.
- 25 *Ibid.*, p. 146–196; dans le cadre des »Regesta chronologico-diplomatica Karolorum«, Johann Friedrich Böhmer avait traité les *Italienische Karolinger* ou Carolingiens italiens de 889 à 961, p. 120–135, les *Burgundische Könige* ou rois de Bourgogne de 879 à 1032, p. 135–146, et les *Aquitinische Karolinger* ou Carolingiens aquitains de 814 à 848, p. 199–200.
- 26 Voir la dernière édition revue et corrigée: J.F. BÖHMER, *Regesta Imperii I: Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751–918*. Nach Johann Friedrich Böhmer neubearbeitet von Engelbert MÜHLBACHER, nach Mühlbachers Tod vollendet von Johann LECHNER. Mit einem Geleitwort von Leo SANTIFALLER. Mit einem Vorwort, Konkordanztafeln und Ergänzungen von Carlrichard BRÜHL und Hans H. KAMINSKY, Hildesheim 1966. Appelé communément »BÖHMER-MÜHLBACHER« ce volume contient les »Regesten des Ungeteilten Frankenreichs bis zum Tode Ludwigs des Frommen (613/751–840)«, p. 1–412; »Regesten des Mittelreichs mit Lothar I., Ludwig II., Lothar II. und Karl, Sohn Lothars II. (795/840–863)«, p. 412–561; »Regesten der ostfränkischen Karolinger von Ludwig dem Deutschen bis zu Konrad I. (806/825–918)«, p. 561–838. Il manque donc les régestes de tous les souverains cités dans la note précédente.
- 27 Voir Herbert ZIELINSKI, *Regesta Karolorum. Zu einem neuen Projekt der Regesta Imperii. Mit Ausblick auf Urkunden und Kanzlei Kaiser Ludwigs II.*, dans: *Archiv für Diplomatik* 29 (1983), p. 285–309, ici p. 286–287.

tiellement, d'une part, sur les souverains de Francie orientale et de l'empire romain-germanique et, d'autre part, sur les papes du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central²⁸, de moins en moins de médiévistes français s'y intéressèrent. Or, la préparation des régestes de Charles le Chauve sous la direction de Carlrichard Brühl aux universités de Marbourg et Gießen depuis les années 1980²⁹ ainsi que la publication au début du XXI^e siècle du premier volume, pourtant d'une importance fondamentale pour l'histoire de France au haut Moyen Âge, ne changèrent rien à cette situation. En effet, peu de bibliothèques de l'enseignement supérieur et universitaire en France ont acheté les différents volumes des »Regesta Imperii«³⁰. Il n'est donc pas étonnant de ne trouver dans les travaux de chercheurs français que quelques rares références aux régestes de Charles le Chauve, bien qu'ils soient un outil de recherche indispensable³¹.

Ainsi, face à cette situation, le propos de cet article est-il de rappeler aux médiévistes français l'existence des »Regesta Imperii« en présentant, d'une part, l'entreprise elle-même menée conjointement par l'Académie des sciences et des lettres de Mayence, l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg et celle d'Autriche, et, d'autre part, ses différents projets. Il s'agit de montrer tour à tour ce qui a déjà été réalisé et ce qu'il reste encore à faire. Le plan adopté est en trois parties: la première est une succincte présentation de l'histoire de l'entreprise. La deuxième partie s'appliquera à la question de savoir si cette entreprise traditionnelle a su relever le défi de la recherche moderne en histoire médiévale – la française comprise³². La troisième et dernière partie passera en revue les différents projets des »Regesta Imperii« selon les trois grandes périodes du Moyen Âge. En somme, renouant avec l'intensif dialogue scientifique entre la France et l'Allemagne de la fin du XIX^e siècle, le dessein de cet exposé est de donner une impulsion nouvelle à la recherche commune en histoire médiévale.

Avant toute chose, voici quelques indications quant aux règles de citation des volumes des »Regesta Imperii«: il est d'usage d'inscrire en premier lieu le nom de famille du créateur du projet, Johann-Friedrich Böhmer, et en second lieu celui des différents collaborateurs du volume. On trouve donc les régestes de Charles le Chauve établis par Irmgard Fees sous l'appellation »Böhmer-Fees«, les régestes de Frédéric Barbe-

28 Voir Harald ZIMMERMANN (dir.), *Die Regesta Imperii im Fortschreiten und Fortschritt*, Cologne, Vienne 2000 (Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters, Beihefte zu J. F. Böhmer, *Regesta Imperii*, 20), contenant une série d'articles sur la réalisation des régestes, des questions de numérisation et sur l'histoire des »Regesta Imperii«. Voir aussi les rapports annuels sur l'avancement des »Regesta Imperii« publiés dans le »*Deutsches Archiv*«.

29 Voir à ce propos ZIELINSKI, *Regesta* (voir n. 27), p. 286.

30 Une simple recherche faite sur le catalogue numérique www.sudoc.abes.fr (15/10/2012) montre que le volume d'Irmgard Fees des régestes de Charles le Chauve paru en 2006 (voir n. 19) n'a été acheté en France que par six organismes de l'enseignement supérieur, en l'occurrence à Limoges, Nancy et Paris; sinon il est aussi consultable à la bibliothèque de l'Institut historique allemand de Paris.

31 Voir le compte rendu d'Olivier Guyotjeannin, dans: *Francia-Recensio* 2009/1 (URL: http://www.perspectivia.net/content/publikationen/francia/francia-recensio/2009-1/MA/Fees_Regesten-Guyotjeannin).

32 Cf. Otto Gerhard OEXLE, *Was deutsche Mediävisten an der französischen Mittelalterforschung interessieren muß*, dans: Michael BORGOLTE (dir.), *Mittelalterforschung nach der Wende*, Munich 1995 (*Historische Zeitschrift. Beihefte*, 20), p. 89–127.

rousse sous l'appellation »Böhmer-Opll« et les régestes de Henri VI sous l'appellation »Böhmer-Baaken«. Chaque régeste est cité uniquement d'après son numéro, ce qui donne par exemple: Böhmer-Fees 426, Böhmer-Opll 19 ou Böhmer-Baaken 341.

I.

Venons-en à l'histoire et à l'appartenance institutionnelle des »Regesta Imperii«. La genèse de l'entreprise est intimement liée à celle de l'histoire du projet d'édition des *Monumenta Germaniae Historica* qui fut conçu une douzaine d'années plus tôt, en 1819, par le baron d'Empire vom Stein³³. En effet, comme travail préliminaire à une édition des diplômes médiévaux, le bibliothécaire et archiviste de la ville de Francfort en dressa un répertoire depuis l'avènement des Carolingiens en 751 jusqu'à la fin du Moyen Âge³⁴. Le premier volume parut en 1831 sous le titre de »Regesta chronologico-diplomatica rerum atque imperatorum Romanorum 911–1313«³⁵ et d'autres suivirent bientôt³⁶. C'est ainsi que ces répertoires, qui à l'origine se voulaient provisoires et préliminaires, devinrent rapidement un outil de travail très prisé de la science historique. À sa mort, Böhmer – dont le nom sert encore aujourd'hui d'enseigne aux »Regesta Imperii« et apparaît en tête de tous les nouveaux volumes de régestes jusqu'à ce jour – légua tous ses biens à une fondation dans le but d'assurer la pérennité du projet. Les capitaux de la fondation furent cependant anéantis par la première guerre mondiale et l'inflation, aussi fut-on obligé d'adopter une autre forme d'organisation³⁷. La poursuite de l'entreprise est aujourd'hui assurée par l'Académie des sciences d'Autriche et deux autres d'Allemagne, à savoir l'Académie des sciences et des lettres de Mayence et celle de Berlin-Brandebourg, à Berlin³⁸. Dans la tradition de

- 33 Sur l'histoire des *Monumenta Germaniae Historica*, voir Klaus HERBERS, *Die Monumenta Germaniae Historica als ältestes deutsches Forschungsunternehmen*, dans: Helmut NEUHAUS (dir.), *Erlanger Editionen. Grundlagenforschung durch Quelleneditionen. Berichte und Studien*, Erlangen 2009, p. 13–28.
- 34 Voir Christine OTTNER, Joseph Chmel und Johann Friedrich Böhmer. *Die Anfänge der Regesta Imperii im Spannungsfeld von Freundschaft und Wissenschaft*, dans: Karel HRUZA, Paul HEROLD (dir.), *Wege zur Urkunde – Wege der Urkunde – Wege der Forschung. Beiträge zur europäischen Diplomatik des Mittelalters*, Vienne, Cologne, Weimar 2004 (*Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters. Beihefte zu J. F. Böhmer, Regesta Imperii*, 24), p. 257–291.
- 35 Johann Friedrich BÖHMER, *Regesta chronologico-diplomatica regum atque imperatorum Romanorum 911–1313*, Francfort/M. 1831; ID., *Die Urkunden der römischen Könige und Kaiser von Conrad I. bis Heinrich VII., 911–1313*, Francfort/M. 1831.
- 36 Johann Friedrich BÖHMER, *Regesta imperii inde ab anno MCCCXIII usque ad annum MCCCXLVII: Die Urkunden Kaiser Ludwigs des Baiern, König Friedrichs des Schönen und König Johannes von Böhmen*, Francfort/M. 1859; ID., *Additamentum primum ad regesta imperii inde ab anno MCCCXIII usque ad annum MCCCXLVII: Erstes Ergänzungsheft zu den Regesten Kaiser Ludwigs des Baiern und seiner Zeit 1314–1347*, Francfort/M. 1841; ID., *Regesta imperii inde ab anno MCCCXVI usque ad annum MCCCXIII: Die Regesten des Kaiserreichs unter Heinrich Raspe, Wilhelm, Richard, Rudolf, Adolf, Albrecht und Heinrich VII: 1246–1313*, Stuttgart 1844; ID., *Regesta imperii inde ab anno 1198 usque ad annum 1254*, Stuttgart 1849.
- 37 Voir Jan Paul NIEDERKORN, *Julius von Ficker und die Fortführung der Regesta Imperii vom Tod Böhmers (1863) bis zu ihrer Übernahme durch die Kaiserliche Akademie der Wissenschaften in Wien (1906)*, dans: HRUZA, HEROLD, *Wege zur Urkunde* (voir n. 34), p. 293–302.
- 38 Voir Leo SANTIFALLER, *Bericht über die Regesta Imperii*, dans: *Anzeiger der phil.-hist. Klasse der Österreichischen Akademie der Wissenschaften* 106 (1969), p. 299–322; Paul-Joachim HEINIG,

Böhmer, une vingtaine de collaborateurs en Allemagne, en Autriche et en France écrivent les régestes de l'empire carolingien et de l'empire romain-germanique, et cela sur une période de presque 800 ans allant de l'an 751 à la mort de l'empereur Maximilien I^{er} en 1519 – dont le règne est étroitement lié à l'histoire de France³⁹. Jusqu'à la fin du X^e siècle, alors que partout en Europe succèdent aux souverains d'origine carolingienne de nouvelles dynasties, le projet prend en compte l'empire carolingien dans son ensemble, et par là-même des pays et régions comme la France, l'Italie ou la Catalogne actuelles. Pour la période suivante, le champ de travail des »Regesta Imperii« se restreint essentiellement aux souverains de Francie orientale et de l'empire romain-germanique. Seules les chartes des papes sont englobées dans le projet jusqu'à l'année 1198.

II.

Après cet aperçu tournons-nous maintenant vers la question de savoir comment les »Regesta Imperii«, une entreprise vieille de plus de 180 ans, peuvent être en phase avec les tendances actuelles en histoire médiévale⁴⁰. Il faut d'abord insister sur le fait que les publications du projet ne sont pas des études historiques au sens classique du terme, inscrites dans une tradition scientifique spécifique ou se référant à un modèle particulier comme le *linguistic*, le *cultural* ou un des nombreux autres *turns* d'actualité⁴¹, mais

Der gegenwärtige Stand der Regesta Imperii, dans: ID. (dir.), Diplomatische und chronologische Studien aus der Arbeit an den Regesta Imperii, Cologne, Vienne 1991 (Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters. Beihefte zu J. F. Böhmer, Regesta Imperii, 8), p. 9–35.

39 Les régestes de Maximilien I^{er} ont été lancés en 1947/1948 par Leo Santifaller en coopération avec Willy Andreas et Hermann Heimpel. Cette entreprise qui forme la section la plus récente des »Regesta Imperii« dépend de l'Académie des sciences d'Autriche et a été confiée aux bons soins de Hermann Wiesflecker. En 1998, ils ont été intégrés dans l'Institut für Mittelalterforschung der Österreichischen Akademie der Wissenschaften comme projet du groupe de travail des »Regesta Imperii«. Jusqu'à présent ont paru: les Regesten des Kaiserreiches unter Maximilian I. 1493–1504 (en quatre tomes), éd. Hermann WIESFLECKER, Ingeborg WIESFLECKER-FRIEDHUBER, Manfred HOLLEGER, Christa BEER et al., Cologne 1990–2004.

40 Sur les tendances actuelles de la recherche en histoire médiévale en France, Allemagne et Italie, voir Otto Gerhard OEXLE, La recherche sur le Moyen Âge à l'aube du vingt-et-unième siècle, dans: Cahiers de civilisation médiévale 39 (1996), p. 9–113; Enrico MENESTÒ (dir.), La Storiografia medievistica europea alle soglie del terzo millennio: Francia – Germania – Italia, Spolète 1998; Hans-Werner GOETZ, Moderne Mediävistik. Stand und Perspektiven der Mittelalterforschung, Darmstadt 1999; Jean-Claude SCHMITT, Otto Gerhard OEXLE (dir.), Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne. Actes de colloques de Sèvres (1997) et de Göttingen (1998), Paris 2002 (Publications de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale); Alain GUERREAU, Die französische Mediävistik am Anfang des 21. Jahrhunderts, dans: Hans-Werner GOETZ, Jörg JARNUT (dir.), Mediävistik im 21. Jahrhundert. Stand und Perspektiven der internationalen und interdisziplinären Mittelalterforschung, Paderborn 2003, p. 35–40; Peter MORAW, Rudolf SCHIEFFER (dir.), Die deutschsprachige Mediävistik im 21. Jahrhundert, Ostfildern 2005 (Vorträge und Forschungen, 56).

41 Concernant ces problématiques, voir les propos critiques de Victoria E. BONNELL, Beyond the Cultural Turn. New Directions in the Study of Society and Culture, Berkeley 1999; Francisca LOETZ, Sprache in der Geschichte. Linguistic Turn vs. Pragmatische Wende, dans: Rechtsgeschichte. Zeitschrift des Max-Planck-Instituts für europäische Rechtsgeschichte 2 (2003), p. 87–103; Jürgen MARTSCHUKAT, Steffen PATZOLD (dir.), Geschichtswissenschaft und »performative turn«. Ritual, Inszenierung und Performanz vom Mittelalter bis zur Neuzeit, Cologne 2003.

des présentations systématiques de sources. Néanmoins, les régestes remplissent une autre fonction importante qui peut grandement faciliter la tâche du chercheur, car ils occupent une place intermédiaire entre l'étude historique scientifique d'un côté et l'édition critique de l'autre, apportant ainsi tout à la fois moins et plus que l'édition ou l'analyse historique prises séparément: Moins, puisqu'ils ne donnent pas le texte complet de la source comme le fait une édition, mais seulement les mots les plus importants en citation, tels les verbes dispositifs des diplômes. Plus, parce qu'ils résument et interprètent la source consciencieusement, commentent largement la traduction donnée et répertorient la littérature secondaire en rapport avec la source. De surcroît, ils indiquent les débats se rapportant aux sources, comme ils peuvent aussi renvoyer à des problématiques plus générales et aux tendances actuelles de la recherche – et il n'est pas rare que les auteurs des régestes prennent position dans le commentaire.

À la question de savoir comment les »Regesta Imperii« réagissent face à l'évolution des différentes écoles et tendances de la recherche, on ne peut répondre que de façon différenciée, car il faut faire la part des choses entre le régeste à proprement parler et le commentaire.

Le régeste doit être actuellement le plus complet possible; ce qui n'était pas encore l'usage pour les volumes les plus anciens. Aussi y traite-t-on avec méticulosité non seulement, d'une part, tout le contenu de la source, tels que les actions juridiques, les personnes et les lieux, les gestes et les rituels, ou encore les conceptions de valeurs et d'ordre de la société évoqués – ces derniers éléments étant naguère encore considérés comme des détails purement anecdotiques –, mais aussi, d'autre part, les mots très importants de par leur récurrence. Tout ceci, ainsi que la pratique de plus en plus courante de décrire les signes extérieurs, la matérialité de la source, permettent aux chercheurs aux intérêts et aux domaines de travail les plus variés de trouver des réponses à leurs questions indépendamment de leur appartenance à un courant spécifique.

Il en va différemment du commentaire. Là, il s'agit de mieux répondre aux exigences de la recherche en histoire médiévale actuelle dans la perspective des questions futures. Ainsi, dans le commentaire sont abordés en détail des aspects relevant de l'histoire de la recherche comme des controverses particulières. En d'autres termes, le commentaire est l'endroit où les collaborateurs des »Regesta Imperii« peuvent satisfaire au mieux les attentes les plus diverses d'une recherche en constante évolution. Un autre point doit être abordé quand on parle des nouveaux défis lancés aux »Regesta Imperii«: il va de soi que l'un des objectifs majeurs de l'entreprise est de satisfaire la demande des médiévistes face à l'évolution rapide en matière de recherche électronique⁴². Après la numérisation de tous les volumes imprimés des »Regesta Imperii«, plus de 150 000 données sont disponibles sur le site »www.regesta-imperii.de« et en grande partie interrogeables en ligne. L'entreprise voudrait à long terme de tout rassembler dans une banque de données ordonnée chronologiquement pour permettre, par exemple, de faire automatiquement, d'une part, le lien entre les références

42 Sur les »Regesta Imperii« électroniques, voir Dieter RÜBSAMEN, Andreas KUCZERA, *Verborgен, vergessen, verloren? Perspektiven der Quellenschließung durch die digitalen Regesta Imperii*, dans: Rainer HERING, Jürgen SARNOVSKY, Christoph SCHÄFER, Udo SCHÄFER (dir.), *Forschung in der digitalen Welt. Sicherung, Erschließung und Aufbereitung von Wissensbeständen*, Hambourg 2006 (Veröffentlichungen aus dem Staatsarchiv der Freien und Hansestadt Hamburg, 20), p. 109–123.

aux sources et à la bibliographie dans la partie consacrée à la tradition des sources et dans les commentaires avec, d'autre part, la bibliographie OPAC du site des »Regesta Imperii«. Il est en outre prévu de mettre un grand nombre de travaux en cours de réalisation à disposition des internautes. Du reste la bibliographie en ligne des »Regesta Imperii« compte parmi les plus importantes au monde prenant en compte tous les domaines de la recherche en histoire médiévale (en octobre 2012 on comptait plus de 1,6 millions de titres). Elle est prisee dans le monde entier (utilisée plus de 3,3 millions de fois en 2010/11) surtout pour le fait qu'elle prend en compte le contenu des revues scientifiques et des ouvrages collectifs (http://opac.regesta-imperii.de/lang_de/index.php).

Le marquage systématique des données (*Tagging*), par exemple des personnes, des lieux, des sources ou de la bibliographique, doit permettre à partir de chaque régeste de naviguer par liens directs non seulement à l'intérieur de toute la banque de données des »Regesta Imperii« mais aussi d'être dirigé automatiquement vers celles d'autres projets tels que le »Répertoire des cartulaires médiévaux et modernes« (CartulR) en France, les »Reti medievali« en Italie ou les »Medieval Sources Online« en Grande-Bretagne.

III.

Venons-en, dans cette dernière partie, à la présentation des différents projets des »Regesta Imperii« avec, d'une part, ce qui a déjà abouti et, d'autre part, ce qu'il reste encore à réaliser ou est envisagé de faire.

1. *Haut Moyen Âge*

L'objectif principal de cette section est de répertorier et de présenter de manière systématique l'ensemble des nombreuses et diverses sources sur les souverains et les papes de l'époque carolingienne pour les mettre à la disposition de la recherche en histoire médiévale. En même temps, il s'agit de documenter l'état de la même recherche en rapport avec chaque événement recensé. Il est prévu d'embrasser le complet panorama des sources du Moyen Âge occidental chrétien de cette époque qui soient en mesure de nous en apprendre davantage sur les élites dirigeantes. Cela signifie, qu'à l'avenir, l'on ne se contentera plus de traiter uniquement les sources et la recherche sur les carolingiens »allemands«, »français«, ou »italiens«, mais que l'on prendra également en considération ce qui a trait aux rapports de ces souverains avec leurs voisins plus ou moins proches, en Angleterre, Espagne, Bénévent ou dans l'empire byzantin par exemple.

Puisque la papauté avait en vue, dès cette époque, l'ensemble de la chrétienté occidentale, il apparaît comme logique d'englober dans ce travail d'inventaire des sources sur les souverains celles des papes, tel que cela a déjà été pratiqué précédemment. Cette façon d'appréhender plusieurs *regna* européens et territoires en même temps permet non seulement de montrer les différences et points communs, mais aussi les interactions et communications politiques entre les territoires, des rapports qui n'apparaîtraient pas si l'on se contentait d'analyser les souverains et les espaces séparément. Ainsi le projet participe-t-il à l'amélioration du fonds des sources pour la recherche sur le haut Moyen Âge européen. Mais il va de soi qu'une approche aussi

large ne peut se faire qu'avec différents partenaires; il existe à ce jour des coopérations avec plusieurs centres de recherche et universités en Allemagne mais aussi en France, au Luxembourg, en Grande-Bretagne et en Italie.

Publications et planification des projets sur le haut Moyen Âge: le »Böhmer-Mühlbacher«, volume paru en 1906 mais revu de manière très sommaire seulement en 1966, reste de toute première importance. Il contient les régestes de l'empire carolingien indivis (714/751–840), de la Lotharingie sous Lothaire I^{er} et Lothaire II, de la Francie orientale sous Louis le Germanique, Carloman, Louis III le Jeune, Charles le Gros, Arnoul de Carinthie, Zwentibold, Louis IV l'Enfant et Conrad I^{er} (806/825–918)⁴³. À long terme, il est prévu, d'une part, de le revoir et de le corriger entièrement et, d'autre part, de l'augmenter en y rajoutant les régestes des papes. Ce dernier objectif est parfaitement réalisable, car dans le cadre du projet des régestes pontificaux, furent déjà publié quatre tomes volumineux⁴⁴. Le deuxième grand dessein est de remplir les lacunes laissées par Mühlbacher en rédigeant les régestes des royaumes de Francie occidentale⁴⁵, d'Aquitaine, d'Italie et de Bourgogne⁴⁶. Ici aussi le travail est déjà bien avancé: les régestes du *regnum* carolingien d'Italie (840–926/962) sont terminés et publiés. Les trois tomes contiennent les régestes des rois Louis II, Charles le Chauve (pour les bénéficiaires italiens), Carloman II, Charles le Gros, Bérenger I^{er}, Louis l'Aveugle, Rodolphe II, Hugues de Vienne, Lothaire, Bérenger II, Adalbert et Otton le Grand⁴⁷. De surcroît, va paraître prochainement le premier des trois volumes des régestes sur les *regna* de Bourgogne (»Regesten Niederburgunds bis zur Vereinigung mit Hochburgund, 855–940er Jahre«)⁴⁸, s'ensuivra le deuxième tome des régestes de Charles le Chauve (849–869)⁴⁹. Les régestes du *regnum Aquitaniae* sont en préparation⁵⁰. Tous les volumes parus peuvent être utilisés gratuitement sur internet (www.regesta-imperii.de).

43 Voir ci-dessus, n. 26.

44 J. F. BÖHMER, *Regesta Imperii I: Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751–918 (926/962)*, t. IV: *Papstregesten 800–911*. 2^{ème} partie: 844–872, 1^{ère} livraison: 844–858, éd. Klaus HERBERS, Cologne, Weimar, Vienne 1999; 2^{ème} livraison: 858–867 (Nikolaus I.), éd. ID., ibid. 2012; 3^{ème} livraison: 872–882, éd. Veronika UNGER, ibid. 2013. Concernant les autres volumes, il existe de nombreux travaux préliminaires.

45 Il s'agit des régestes de Francie occidentale sous Louis le Bègue, Louis III, Carloman II, Eudes, Charles le Simple, Charles le Gros, Charles de Provence, Boson de Provence, Louis (fils de Boson), Robert I^{er}, Rodolphe de Bourgogne, Louis d'Outremer, Lothaire et Louis V (823/840–987).

46 Voir ci-dessous, n. 47 et 48.

47 J. F. BÖHMER, *Regesta Imperii I: Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751–918 (926)*, t. III: *Die Regesten des Regnum Italiae und der burgundischen Regna*. 1^{ère} partie: *Die Karolinger im Regnum Italiae 840–887 (888)*, éd. Herbert ZIELINSKI, Cologne, Weimar, Vienne 1991; 2^{ème} partie: *Das Regnum Italiae in der Zeit der Thronkämpfe und Reichsteilungen 888 (850)–926*, éd. ID., ibid. 1998; 3^{ème} partie: *Das Regnum Italiae vom Regierungsantritt Hugos von Vienne bis zur Kaiserkrönung Ottos des Großen (926–962)*, éd. ID., ibid. 2006.

48 T. I: 855 bis 940er Jahre, éd. Herbert Zielinski; t. II: 888 bis 940er Jahre, éd. Andrea HAUFF; t. III: 940er Jahre bis 1032, éd. EAD.

49 Concernant le premier tome, voir n. 19. T. II: *Die Regesten Karls des Kahlen 849–869*, éd. Irmgard FEES, Johannes BERNWIESER; t. III: *Die Regesten Karls des Kahlen 870–877*.

50 Voir ci-dessus, n. 9 et 11.

2. *Moyen Âge central*

Les projets qui s'occupent de la réalisation des régestes des souverains et des papes du Moyen Âge central ont pour objectif de rassembler, d'analyser et présenter de manière systématique les sources de l'histoire des principaux pouvoirs institutionnels du XI^e et du début du XII^e siècle. Un point fort du projet sera le traitement de la période entre l'an mil et 1125. Durant cette époque de profondes réformes de l'Église accompagnée plus tard de la querelle des Investitures, les bases d'un XII^e siècle »international« se mettent en place par la formation des institutions et des nations, le conflit avec le monde musulman et l'apparition de nouvelles formes de »relations publiques«. Or, pour présenter de manière adéquate comment, dans leurs évolutions parallèles, les papes et les souverains se conditionnèrent mutuellement, les régestes les concernant ne seront plus traités séparément, mais ensemble, contrairement à ce qui a été fait jusqu'à présent. D'un point de vue technique le traitement des régestes des empereurs et des papes se fera au format XML pour permettre l'interconnexion de toutes les données. Pour leur présentation, un *tool* sous forme de deux colonnes semble le plus adapté. Tout le matériel n'étant pas encore utilisable jusqu'à présent pour un traitement électronique – comme par exemple les anciens volumes de régestes – sera entièrement numérisé, actualisé, puis mis en ligne. Ainsi l'utilisateur aura-t-il alors accès à toutes les données pour ses recherches automatisées. De surcroît, à plus long terme, un lot d'interrogations personnalisées est envisagé: il dépassera les recherches classiques par régestes orientés vers les personnes permettant, par exemple, d'une part un classement chronologique d'un ensemble d'occurrences issues de toutes les données des différents projets, ou d'autre part une présentation distincte des contacts entre les souverains. À l'avenir l'utilisateur pourrait même, dans une certaine mesure, intervenir dans l'agencement des données, en changeant l'ordre chronologique par exemple. Cela signifierait que l'on s'éloignerait en partie de l'autorité dans l'interprétation des sources imposée par le classement des régestes, vers une plus grande interaction avec l'utilisateur; un pareil instrument rendrait les recherches individuelles bien plus commodes. Sur la base de toutes ces données recueillies, les éditions imprimées des régestes des empereurs et des papes telles qu'elles sont prévues par les »Regesta Imperii« seront certes très facilement réalisables, mais, face à la manière actuelle de travailler, elles ne représenteront, somme toute, plus qu'un plaisant sous-produit.

Publications et planification des projets de régestes sur le Moyen Âge central: les régestes de Henri I^{er}, Otton I^{er}⁵¹, Henri II⁵², Otton II⁵³, Otton III⁵⁴, Conrad II⁵⁵, Lo-

- 51 Die Regesten des Kaiserreichs unter Heinrich I. und Otto I. (Emil VON OTTENTHAL, 1893/1967). Un objectif à plus long terme est de revoir tous les anciens volumes et, par la suite, de les actualiser régulièrement (vraisemblablement sur le site Internet).
- 52 Die Regesten des Kaiserreichs unter Heinrich II. (Theodor GRAFF, 1971).
- 53 Die Regesten des Kaiserreichs unter Otto II. (Lorenz MIKOLETZKY, 1950).
- 54 Die Regesten des Kaiserreichs unter Otto III. (Mathilde UHLIRZ, 1956).
- 55 Die Regesten des Kaiserreichs unter Konrad II. (Heinrich APPELT, 1951).

thaire III⁵⁶, Conrad III⁵⁷, Frédéric I^{er} Barberousse⁵⁸, Henri VI⁵⁹ et des souverains de l'époque comprise entre le *Thronstreit* et la fin du grand Interrègne, ainsi que les régestes des papes de 911 à 1058⁶⁰ et de 1181 à 1191⁶¹ sont terminés⁶²; il en va de même pour les régestes des papes entre 911 et 1058 et de la période entre 1058 et 1073. Les régestes encore manquants de Henri IV⁶³ comme ceux de Célestin III et des papes entre 1058 et 1073 sont en préparation⁶⁴. Tous les volumes parus sont consultables en libre accès sur internet (www.regesta-imperii.de).

3. Bas Moyen Âge

Les »Regesta Imperii« se sont déjà consacrés au bas Moyen Âge en un temps où cette époque était encore décriée, par les médiévistes allemands, comme celle du déclin. La perte de pouvoir de l'empereur semblait pleinement confirmer l'idée d'un »automne du Moyen Âge«, formulée par Jakob Huizinga. Une des conséquences de cet état d'esprit fut que la recherche ne porta que peu d'intérêt aux souverains de l'empire romain-germanique du bas Moyen Âge. En fait, cette perspective engoncée dans des clichés nationaux ne rend absolument pas compte de l'évolution entre la fin du règne des Hohenstaufen et la *Konfessionalisierung*. Privé de pouvoir central fort, l'Empire ne sombra pas pour autant dans le chaos, mais se transforma sous le coup de la concurrence entre les grandes maisons princières, et en surmontant les conflits intérieurs comme extérieurs (contre la Bourgogne, les Ottomans, la France et la Hongrie), en un système politique dualiste et de constitution élective, dirigé de manière égale par l'empereur et les états impériaux (*Reichsstände*). En même temps, on constate au sein de »l'Europe des puissances« de la fin du Moyen Âge un degré sans précédent de communication et d'activité (souvent belliqueuse) entre les différentes puissances⁶⁵. Les »Regesta Imperii« ont eu un rôle de premier rang dans la décou-

56 Die Regesten des Kaiserreiches unter Lothar III. (Wolfgang PETKE, 1994).

57 Die Regesten des Kaiserreiches unter Konrad III. 1138/1093–1152 (Jan P. NIEDERKORN, Karel HRUZA, 2008).

58 Die Regesten des Kaiserreichs unter Friedrich I. 1152/1122–1158 (Ferdinand OPLL, Hubert MAYR, 1980); 1158–1168 (ID., 1991); 1168–1180 (Ferdinand OPLL, 2001); 1181–1190 (ID., 2011).

59 Die Regesten des Kaiserreichs unter Heinrich VI. 1165/1190–1197 (Gerhard BAAKEN, 1972/1979).

60 Papstregesten 1024–1046 (Karl A. FRECH, 2006); 1046–1058 (ID., 2011).

61 Papstregesten 1181–1184 (Katrin BAAKEN, Ulrich SCHMIDT, 2003); 1184–1185 (ID., 2006); 1185–1187 (Ulrich SCHMIDT, 2012).

62 Die Regesten des Kaiserreichs unter Philipp, Otto IV., Friedrich II., Heinrich (VII.), Conrad IV., Heinrich Raspe, Wilhelm und Richard (Julius FICKER, Eduard WINKELMANN et al., 1881–1901/1971/1983).

63 Ont déjà paru: Die Regesten des Kaiserreichs unter Heinrich IV. 1056(1050)–1155 (Tilman STRUVE, Gerhard LUBICH, Dirk JÄCKEL). Le tome manquant contiendra les régestes de 1076 à 1105/1106.

64 Il existe d'importants travaux préliminaires.

65 Voir Jean-Marie MOEGLIN, *Französische Ausdehnungspolitik am Ende des Mittelalters: Mythos oder Wirklichkeit?*, dans: Franz FUCHS et al. (dir.), *König, Fürsten und Reich im 15. Jahrhundert*, Cologne 2009, p. 349–374; ID., *L'Empire et le Royaume. Entre indifférence et fascination 1214–1500* (Histoire franco-allemande, 2), Villeneuve d'Ascq 2011; Paul-Joachim HEINIG, *Kaiser, Reich und Burgund. Habsburgs »neue Westpolitik« im 15. Jahrhundert*, dans: *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins* 106 (2004), p. 55–76; ID., *Akteure und Mediatoren burgundisch-österreichischer Beziehungen im 15. Jahrhundert*, dans: Jean-Marie CAUCHIES, Heinz

verte de ces éléments et ainsi dans la réinterprétation radicale de l'histoire du bas Moyen Âge, car ce projet est le seul à avoir analysé systématiquement le règne des souverains de l'empire romain-germanique de cette période.

L'objectif majeur du projet sur le bas Moyen Âge est d'achever avec succès les régestes d'Henri VII, de Louis de Bavière et de Frédéric III. Le territoire de ces souverains s'étendait du Hainaut à la Hongrie, du Luxembourg à Vienne, et du Brandebourg au Tyrol et à l'Italie. Ici, il s'agit d'utiliser les techniques numériques les plus modernes pour la présentation des résultats comme pour les recherches sur internet, sans lesquelles il serait impossible d'appréhender la quantité sans cesse grandissante des sources de cette période. En outre, les projets travailleront encore plus étroitement ensemble à répertorier les sources des trois souverains et les résultats intermédiaires (*work in progress*) seront mis en ligne. Déjà bien engagé, le travail sur Henri VII est poursuivi. Les deux autres projets débiteront aux alentours de 2016/2017. Les archives et bibliothèques à consulter seront réparties entre les différents collaborateurs⁶⁶. Chacun répertoriera les pièces d'archives, rassemblera les informations, cherchera la littérature disponible et commandera des copies numérisées pour tous les trois projets en même temps dans le lieu qui lui aura été attribué. Ainsi chacun, tout en continuant comme précédemment à travailler à son propre projet, communiquera des informations relatives aux collaborateurs responsables des deux autres projets. De cette façon, les voyages d'archives et de bibliothèques se réduiront à un seul passage par endroit. La campagne commune consistera donc en une prospection en un même laps de temps par chaque collaborateur, à la fois pour son propre projet et pour ceux des autres, suivie d'un échange et d'une répartition du matériel. La suite, c'est-à-dire la rédaction et la publication des régestes, se fera comme auparavant par les auteurs respectifs.

De surcroît, en coopération avec les universités de Brno, Luxembourg et Prague ainsi qu'avec les Académies des sciences de Tchéquie et de Hongrie⁶⁷, un projet sera développé pour préparer les régestes des souverains romains-germaniques de la fin du XIII^e au début du XVI^e siècle: il consistera d'une part à compléter les années manquantes des règnes et d'autre part à réviser et augmenter les régestes de Charles IV (1346–1378).

Publications et planification des projets sur le bas Moyen Âge: les régestes de Rodolphe I^{er}, Adolphe de Nassau, Albert I^{er}, Charles IV, Sigismond et Albert II sont achevés depuis un certain temps⁶⁸. Des six volumes prévus des régestes d'Henri VII,

NOFLATSCHER, Pays bourguignons et autrichiens (XIV^e–XV^e siècles). Une confrontation institutionnelle et culturelle, Neuchâtel 2006 (Publication du Centre européen d'études bourguignonnes XIV^e–XVI^e siècles, 46), p. 115–144.

66 Des visites sont prévues aux archives suivantes: Bolzano, Florence, Gênes, Lucques, Milan, Mantoue, Parme, Rome, Savone, Trévise, Trieste, Turin, Venise, Ancône, Bari, Bormio, Breno, Brescia, Cômes, Cortone, Crémone, La Verna, Lodi, Modène, Naples, Pavie, Pontremoli, Prato, Sienna, Terni, Todi, Tortone, Verceil et Vérone.

67 Il va de soi que de nombreuses autres coopérations avec des partenaires européens sont envisageables.

68 Die Regesten des Kaiserreichs unter Rudolf (Oswald REDLICH, 1898/1969); Die Regesten des Kaiserreichs unter Adolf von Nassau (Vincenz SAMANEK, 1948); Die Regesten des Kaiserreichs unter Kaiser Karl IV. (Alfons HUBER, 1877/1968); Die Urkunden Kaiser Sigmunds (Wilhelm

le premier a paru en 2006⁶⁹. Du projet des régestes de Louis de Bavière sont publiés les tomes suivants (le plan général est conformément au projet de régestes de Frédéric III et structuré par la provenance des sources): fascicule 1, Wurtemberg; fascicule 2, Bade; fascicule 3, archives de monastères et chapitres en Allemagne; fascicule 4, Alsace; fascicule 5, Souabe; fascicule 6, Suisse; fascicule 7, Basse- et Haute-Bavière; fascicule 8, Autriche; fascicule 9, Haut-Palatinat et Tchèque⁷⁰. Les fascicules suivants sont prévus: fascicule 10, Haute- et Moyenne-Franconie; fascicule 11, Allemagne de l'Est; fascicule 12, Basse-Franconie; fascicule 13, Hesse; fascicule 14, Rhénanie-Palatinat; fascicule 15, Allemagne du Nord-Ouest et Bénélux; fascicule 16, pays européens (archives déposées au Bayerisches Staatsarchiv de Munich); fascicule 17, Italie; fascicule 18, index chronologique de toutes les provenances et index général.

Particulièrement productif a été le projet des régestes de Frédéric III issu de la collaboration entre l'Académie des sciences et des lettres de Mayence avec les Académies des sciences d'Autriche et de Berlin-Brandebourg⁷¹; sont disponibles les fascicules suivants: fascicule 1, archives communales déposées au Bayerisches Hauptstaatsarchiv de Munich; fascicule 2, archives monastiques déposées au Bayerisches Hauptstaatsarchiv de Munich; fascicule 3, Regierungsbezirk de Kassel; fascicule 4, archives communales de Francfort-sur-le-Main; fascicule 5, Hessisches Hauptstaatsarchiv Wiesbaden; fascicule 6, canton de Zurich; fascicule 7, Regierungsbezirk de Cologne; fascicule 8, Regierungsbezirk de Darmstadt et Gießen; fascicule 9, Regierungsbezirk de Coblenz et Trèves; fascicule 10, Thuringe; fascicule 11, Saxe; fascicules 12/13/18/22/27, Österreichisches Staatsarchiv Wien, Abt. Haus-, Hof- und Staatsarchiv 1440–1469; fascicules 14/19, Nuremberg I/II: 1440–1455; fascicule 15: ville d'Empire et chapitre cathédral de Ratisbonne; fascicule 16, Saxe-Anhalt; fascicule 17, Spire; fascicule 20, Berlin; fascicule 21, Pologne; fascicule 23, Hauptstaatsarchiv Stuttgart, Bestand A 602; fascicule 24, Archives historiques du Staatsarchiv de

ALTMANN, 1896–1900/1968); Die Regesten Albrechts II. (Günther HÖDL, 1975; Elfie-Marita Eibl prépare actuellement des additions et corrections).

- 69 Die Regesten des Kaiserreichs unter Heinrich VII. 1288/1308–August 1309 (Kurt-Ulrich JÄSCHKE, Peter THORAU, 2006). – La parution du t. II (September 1309–Oktober 1310) est prévue pour 2013.
- 70 Fasc. 1: Die Urkunden aus den Archiven und Bibliotheken Württembergs (Johannes WETZEL, 1991); 2: Die Urkunden aus den Archiven und Bibliotheken Badens (ID., 1994); 3: Die Urkunden aus Klöstern und Stiftsarchiven im Bayerischen Hauptstaatsarchiv und in der Bayerischen Staatsbibliothek München (Michael MENZEL, 1995); 4: Die Urkunden aus den Archiven und Bibliotheken des Elsass (Johannes WETZEL, 1995); 5: Die Urkunden aus den Archiven und Bibliotheken im Regierungsbezirk Schwaben (Michael MENZEL, 1995); 6: Die Urkunden aus den Archiven und Bibliotheken in der Schweiz (Johannes WETZEL, 2000); 7: Die Urkunden aus den Archiven und Bibliotheken Ober- und Niederbayerns (Michael MENZEL, 2003); 8: Die Urkunden aus den Archiven und Bibliotheken Österreichs (Johannes WETZEL, 2008); 9: Die Urkunden aus den Archiven und Bibliotheken der Oberpfalz und Tschechiens (Doris BULACH, 2012).
- 71 L'édition des régestes de Frédéric III, lancée en 1977 par la Regestenkommission auprès de l'Académie des sciences d'Autriche, est un des plus vastes projets de recherche en histoire médiévale non seulement en Allemagne mais en Europe. En effet, il fait face à une très grande quantité de sources et les régestes préparés servent à pallier les éditions inexistantes. Des 40 000 actes, diplômes et lettres estimés reposer dans les archives et bibliothèques d'Europe, à peu près 35 000 sont déjà, à l'état brut, dans la banque de données centrale du projet à Mayence.

Königsberg; fascicules 25/26, Tchèque⁷². Dans les années à venir, les fascicules suivants sont entre autres prévus: fascicules de Slovénie (édition bilingue germano-slovene), de Basse-Saxe, de Schleswig-Holstein et de Scandinavie, de Rhénanie du Nord-Westphalie, d'Italie, d'Alsace, de la Suisse, et finalement un index chronologique de toutes les provenances comme un index général⁷³. Tous les volumes parus sont consultables en libre accès sur internet (www.regesta-imperii.de).

IV.

Je résume: le dessein principal de cet article était de rappeler les »Regesta Imperii« au bon souvenir des médiévistes français, car, bien que ce projet compte depuis sa fondation par Johann Friedrich Böhmer (1795–1863) parmi les principaux recueils de sources sur l'histoire médiévale européenne, il n'est que trop rarement utilisé en France. Ceci découle sans doute du fait que pendant longtemps les souverains de Francie occidentale n'ont été traités ni par les Allemands ni par les Français. Les choses ont bien changé aujourd'hui, car les régestes de Charles le Chauve, des rois de Bourgogne et des rois d'Aquitaine sont en cours de réalisation (depuis peu aussi en fran-

72 Fasc. 1: Die Urkunden und Briefe aus Stadtarchiven im Bayerischen Hauptstaatsarchiv (Heinrich KOLLER, 1982); 2: Urkunden und Briefe aus Klosterarchiven im Bayerischen Hauptstaatsarchiv (Christine E. JANOTTA, 1983); 3: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven und Bibliotheken des Regierungsbezirks Kassel (Paul-Joachim HEINIG, 1983); 4: Die Urkunden und Briefe aus dem Stadtarchiv Frankfurt am Main (ID., 1986); 5: Die Urkunden und Briefe aus dem Hessischen Hauptstaatsarchiv Wiesbaden (Ronald NEUMANN, 1988); 6: Die Urkunden und Briefe des Kantons Zürich (Alois NIEDERSTÄTTER, 1989); 7: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven und Bibliotheken des Regierungsbezirks Köln (Thomas R. KRAUS, 1990); 8: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven der Regierungsbezirke Darmstadt und Gießen (Dieter RÜBSAMEN, 1993); 9: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven und Bibliotheken der Regierungsbezirke Koblenz und Trier (Ronald NEUMANN, 1996); 10: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven und Bibliotheken des Landes Thüringen (Eberhard HOLTZ, 1996); 11: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven und Bibliotheken des Freistaates Sachsen (Elfie-M. EIBL, 1998); 12/13/18/22/27: Die Urkunden und Briefe des Österreichischen Staatsarchivs in Wien, 1440–1446 (Thomas WILICH, 1999); 1447–1457 (Paul HEROLD et al., 2001); 1458–1463 (Sonja DÜNNEBEIL et al., 2004); 1464–1469 (Christine OTTNER, 2007); 1470–1475 (Sonja DÜNNEBEIL, Daniel LUDGER, 2012); 14/19: Die Urkunden und Briefe aus Archiven und Bibliotheken der Stadt Nürnberg I. 1440–1449/II. 1450–1455 (Dieter RÜBSAMEN, 2000/2004); 15: Die Urkunden und Briefe aus den Beständen Reichsstadt und Hochstift Regensburg (Franz FUCHS, 2002); 16: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven und Bibliotheken des Bundeslandes Sachsen-Anhalt (Eberhard HOLTZ, 2001); 17: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven und Bibliotheken der Stadt Speyer (Joachim KEMPER, 2002); 20: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven und Bibliotheken der Bundesländer Berlin, Brandenburg und Mecklenburg-Vorpommern sowie des Archivum Panstwowe w Szczecinie (Elfie-M. EIBL, 2004); 21: Die Urkunden und Briefe aus den schlesischen Archiven und Bibliotheken der Republik Polen (Eberhard HOLTZ, 2006); 23: Die Urkunden und Briefe aus dem Landesarchiv Baden-Württemberg, Abt. Hauptstaatsarchiv Stuttgart, t. 1: Bestand A 602 (Paul-Joachim HEINIG, 2007); 24: Die Urkunden und Briefe aus dem historischen Staatsarchiv Königsberg, aus den Staatsarchiven Gdąnsk, Toruń, Riga sowie dem Staatsarchiv Tallinn (Elfie-Marita EIBL, 2010); H. 25: Die Urkunden und Briefe aus den Kurmainzer Beständen des Staatsarchivs Würzburg sowie den Archiven und Bibliotheken in der Stadt Mainz (Petra HEINICKER, 2010); 26: Die Urkunden und Briefe aus den Archiven und Bibliotheken der Tschechischen Republik (Eberhard HOLTZ, 2012).

73 Il existe des travaux préliminaires substantiels pour les volumes à venir.

çais), de même que ceux des successeurs de Charles le Chauve sont prévus pour les prochaines années. En outre, les volumes de régestes sur les souverains du Moyen Âge central et du bas Moyen Âge contiennent également des informations importantes concernant l'histoire de l'Europe et celle de la France. À titre d'exemple, on indiquera les régestes des papes dont le champ d'action est de dimension européenne ou encore les nombreuses interactions, relevées dans les sources, entre les empereurs romains-germaniques et leurs voisins de l'Ouest. Depuis les débuts du projet pas moins de 75 volumes contenant plus de 130 000 régestes ont paru. Ils répertorient chronologiquement une sélection de sources sur les souverains et les papes pour une période allant des Carolingiens (vers 750) à la mort de l'empereur Maximilien I^{er} en 1519, en indiquant de façon systématique la tradition des différents documents, donnant des analyses critiques et faisant le point de la recherche. Les lacunes dans la chronologie seront comblées dans les années à venir. De surcroît, il s'agit de souligner que toutes les publications des »Regesta Imperii« sont disponibles en libre accès sur internet (www.regesta-imperii.de). Le site web donne aussi accès à une des bibliographies sur l'histoire du Moyen Âge les plus vastes et les plus consultées au monde: RI-Opac. On y trouve plus de 1,6 millions de titres couvrant tous les domaines de la recherche sur le Moyen Âge (http://opac.regesta-imperii.de/lang_de/index.php). Ainsi les »Regesta Imperii« permettent-ils aux chercheurs une appréhension plus aisée à la fois des sources et de la recherche actuelle: un service qui facilite grandement leur travail à proprement parler, en l'occurrence l'analyse historique.

Annexe

Exemples de régestes en traduction française

- a. Régeste concernant Charles le Chauve (BÖHMER-FEES 19): Aix-la-Chapelle, février 831

Charles, à l'occasion du partage de l'Empire entre Pépin (I^{er} d'Aquitaine), Louis (le Germanique) et lui-même, qui devait entrer en vigueur à la mort de Louis (le Pieux), obtient, en plus de l'Alémanie, toute la Bourgogne hormis la partie attribuée à Pépin (*ad Alamanniam totam Burgundiam, excepto quod Pipino datum est*), la Provence (*totam Provintiam*), la Gothie (*totam Gotiam*) et certaines parties du royaume franc, notamment la Champagne (*de ista media Frantia Warensis, Ungensis, Castrensis, Portiano*), y compris les régions de Reims (*Remegensis*), de Laon (*Laudunensis*), de la Moselle (*Mosellis*) et de Trèves (*Treveris*).

Source: MGH Capitularia II, éd. BORETIUS, KRAUSE, n° 194 p. 20–24. Cf. BÖHMER-MÜHLBACHER² 882.

Commentaire: En ce qui concerne la datation de cette mesure prise lors de l'assemblée du 2 février ou peu après (rég. 18), contrairement aux suppositions plus anciennes qui la dataient de 830 (Assemblée de Nimègue, rég. 15) ou de 834 (SIMSON, *Jahrbücher* II, p. 933 sqq.: à propos de mars 834, à Quierzy), voir BÖHMER-MÜHLBACHER² 882; voir également NELSON, *The Annals of St-Bertin*, p. 23 note 1. En ce qui concerne les faits, voir ZATSCHKE, *Die Reichsteilungen*, p.

190–195 (sur la délimitation des lots, voir la carte p. 193); SCHLESINGER, Karlingische Königswahlen, p. 210 sq.; EWIG, Überlegungen, p. 246 sq.; SCHIEFFER, Die Karolinger, p. 130; NELSON, Charles the Bald, p. 89 sq.; FRIED, Der Weg in die Geschichte, p. 441; KASTEN, Königssöhne, p. 191; KOCH, Kaiserin Judith, p. 127–130. L'expression *ad Alamanniam* doit renvoyer à l'attribution de l'Alémanie à Charles en 829 (cf. rég. 6). Voir également DÜMLER, Geschichte I, p. 62 sq.

b. Régeste concernant Frédéric Barberousse (BÖHMER-OPLL 892): Beauvais, 22 juillet 1160

Des légats de l'empereur, munis d'une lettre impériale, assistent au synode de Beauvais convoqué par les rois Henri II d'Angleterre et Louis VII de France, auquel participent les légats d'Alexandre III et de Victor IV ainsi que des représentants des deux royaumes. L'objet de ce synode était de définir qui serait reconnu comme pape légitime. Au bout de trois jours, les légats de l'empereur sont renvoyés pacifiquement, avec l'espoir qu'une solution serait prise dans la concorde (*in spe concordie*); toutefois, les deux rois se prononcent finalement en faveur d'Alexandre. Les schismatiques sont excommuniés.

Sources: Lambert de Watrelos, Annales Cameracenses, MGH SS XVI, p. 534; Gerhoch de Reichersberg, De investigatione Antichristi I 56, MGH Libelli de lite 3, p. 365 sq. (mentionne Toulouse comme lieu); Lettre de l'abbé Fastrade de Clairvaux à l'évêque Ognibene de Vérone, Admonter Briefsammlung, éd. HÖDL – CLASSEN, MGH Briefe VI, p. 125 n° 70; William Fitz Stephen, Vita S. Thomae, éd. ROBERTSON, Materials for the history of Thomas Becket 3 (1877), p. 27 sq.

Commentaire: C'est à CHENEY, The recognition of Pope Alexander III, English Historical Review 84 (1969), p. 474 sq. et – confirmant cette analyse – à CLASSEN, Das Konzil von Toulouse 1160: eine Fiktion, Deutsches Archiv 29 (1973), p. 220 sq., qu'on doit la clarification définitive des problèmes relatifs au déplacement de ce synode à Toulouse, à son report à l'automne 1160 ou au printemps 1161 ainsi qu'à sa fixation définitive en juillet 1160 à Beauvais. Ils ont rassemblé et présenté de manière commode l'ensemble des sources (ne sont en revanche énumérées ici que celles dans lesquelles les légats impériaux sont mentionnés!). – Voir également KIENAST, Deutschland und Frankreich I, p. 203, ainsi que REUTER, The Papal Schism, the Empire and the West (thèse dactylographiée, Merton College Oxford, 1975), p. 37 sq.

